

Identification

Dossier : 1061899033	Date de création : 06/11/30	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 06/11/30
Unité administrative responsable	Arrondissement Outremont , Service de l'aménagement urbain et du patrimoine , Direction		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Recommander au Conseil municipal d'adopter un projet de règlement sur la construction, la transformation et l'occupation d'immeubles situés sur l'emplacement délimité par la limite nord de l'arrondissement Outremont, la rue Hutchison à l'est, l'avenue Ducharme au sud et à l'ouest par une portion de l'avenue Mc Eachran, de l'avenue Du Manoir ainsi que de l'avenue Rockland et ce, conformément aux dispositions de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal.		
Responsable : Luc GAGNON	Signataire :		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Le projet de règlement soumis initialement a été modifié afin d'y retirer l'article portant sur le partage des coûts relatifs à la mise en valeur du site (article 39 de la version initiale). Par concordance, deux autres articles ont été ajustés (articles 2 et 3 de cette version initiale).

Ces ajustements sont requis puisque ce projet de règlement, dont l'objet premier est l'autorisation réglementaire du projet, devait également être accompagné d'une présentation relative au cadre de financement du projet. Toutefois, la validation des coûts étant en voie d'être complétée, tout comme l'évaluation des modes de financement, cette présentation ne pourra être faite au moment du dépôt du projet de règlement au comité exécutif.

Le projet de règlement revu comporte tous les paramètres urbanistiques relatifs à sa réalisation, comme c'est le cas pour tout autre projet de règlement de même nature. Son adoption par le comité exécutif le 6 décembre permettra de soumettre le projet à l'Office de consultation publique dès le début 2007. Quant au cadre de financement, le Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, l'arrondissement d'Outremont, et le Service des finances et le Service des infrastructures, transports et environnement poursuivent la réflexion en vue d'une présentation au comité exécutif.

Quant au projet lui-même, il convient de rappeler son caractère exemplaire tout en soulignant que l'Université a été invitée à pousser ses efforts encore plus loin. Ainsi, elle pourra envisager les moyens de réduire davantage les unités de stationnement fournies, par exemple en misant sur une navette entre le campus Outremont et le campus principal, ainsi qu'avec la station de métro Rosemont.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires :
Affaires corporatives , Direction du contentieux (Jean-François MILOT)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Luc GAGNON

Chef de division

Tél. : 514 872-4095

Télécop. : 514 872-1598

Numéro de dossier : 1061899033

Identification

Dossier : 1061899032	Date de création : 06/11/30	Statut : Ficelé	Date de ficelage : 06/11/30
Unité administrative responsable	Arrondissement Outremont , Service de l'aménagement urbain et du patrimoine , Direction		
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal		
Sommet	-		
Contrat de ville	-		
Projet	-		
Objet	Recommander au Conseil municipal d'adopter un règlement modifiant diverses composantes du Plan d'urbanisme dans le cadre du développement du secteur du triage Outremont.		
Responsable : Luc GAGNON	Signataire :		
Inscription au CA :	Inscription au CE :	Inscription au CM :	

Contenu

Le projet de règlement en vertu de l'article 89 (voir le sommaire décisionnel #1061899033), qui évolue parallèlement au présent sommaire décisionnel, a été modifié afin d'y retirer l'article portant sur le partage des coûts relatifs à la mise en valeur du site (article 39 de la version initiale). Par concordance, deux autres articles ont été ajustés (articles 2 et 3 de cette version initiale).

Ces ajustements sont requis puisque ce projet de règlement, dont l'objet premier est l'autorisation réglementaire du projet, devait également être accompagné d'une présentation relative au cadre de financement du projet. Toutefois, la validation des coûts étant en voie d'être complétée, tout comme l'évaluation des modes de financement, cette présentation ne pourra être faite au moment du dépôt du projet de règlement au comité exécutif.

Le projet de règlement revu, joint au sommaire décisionnel #1061899033, comporte tous les paramètres urbanistiques relatifs à sa réalisation, comme c'est le cas pour tout autre projet de règlement de même nature. Son adoption par le comité exécutif le 6 décembre permettra de soumettre le projet à l'Office de consultation publique dès le début 2007. Quant au cadre de financement, le Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, l'arrondissement d'Outremont, et le Service des finances et le Service des infrastructures, transports et environnement poursuivent la réflexion en vue d'une présentation au comité exécutif.

Quant au projet lui-même, il convient de rappeler son caractère exemplaire tout en soulignant que l'Université a été invitée à pousser ses efforts encore plus loin. Ainsi, elle pourra envisager les moyens de réduire davantage les unités de stationnement fournies, par exemple en misant sur une navette entre le campus Outremont et le campus principal, ainsi qu'avec la station de métro Rosemont.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Luc GAGNON

Chef de division

Tél. : 514 872-4095

Télécop. : 514 872-1598

Numéro de dossier : 1061899032